

FGR NON A LA TAXATION DES MUTUELLES

La FGR-FP relaie l'action lancée par la Mutualité Française pour protester contre la nouvelle taxation des mutuelles.

L'augmentation de la taxe sur les contrats responsables et solidaires (90% des contrats d'assurance maladie) va inévitablement entraîner une augmentation des tarifs des mutuelles... ou une baisse des prestations

Entre 2008 et 2012, les cotisations ont augmenté en moyenne de 125 €. Plus de la moitié de la hausse est le simple fait de la répercussion des taxes».

Cette nouvelle hausse des taxes est profondément injuste et va accentuer les inégalités sociales de santé.

Si la mesure a été votée et va s'appliquer dès 2011, il n'est pas trop tard pour réagir. « Il est encore possible d'infléchir les choix du gouvernement lors du prochain examen du projet de loi de finances pour 2012, si un maximum de mutualistes se mobilisent pour défendre l'accès aux soins de tous ».

Vous trouverez , un modèle de lettre à envoyer aux parlementaires, modèle téléchargeable sur le site de la FGR:

- soit par courriel

Les adresses électroniques des parlementaires sont disponibles

* pour les députés sur le site : assemblee-nationale.fr - rubrique : contacter un député

* pour les sénateurs sur le site : senat.fr – rubrique : vos sénateurs par liste par ordre alphabétique ou par département

- soit par courrier

Palais Bourbon – 126 Rue de l'Université – 75355 Paris 07 SP

Palais du Luxembourg – 15 Rue de Vaugirard – 75291 Paris cedex 06

ou à l'adresse de leur permanence (ou les deux !)